RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 06239
Numéro SIREN : 347 479 669
Nom ou dénomination : CESA

Ce dépôt a été enregistré le 10/07/2019 sous le numéro de dépôt 24041

N° 2050-SD2019

(1) BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : CESA

Adresse de l'entreprise 37 ROUTE DE VAUGIRARD 92190 MEUDON

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Numéro SIRET* 3 4 7 4 7 9 6 6 9 0 0 0 4 1

Durée de l'exercice précédent * 12

Néant * ☐

Exercice N clos le 31 12 2018

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ*	Capital souscrit non appelé (0)	AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	266 340	AG 257 984	8 356
	Fonds commercial (1)	AH	1 443 030	AI	1 443 030
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	12 196	AK	12 196
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	149 515	AS 133 522	15 993
	Autres immobilisations corporelles	AT	736 574	AU 376 960	360 614
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	1 000	CV	1 000
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF	5 700	BG	5 700
	Autres immobilisations financières *	BH	138 838	BI	138 838
	TOTAL (II)	BJ	2 753 193	BK 767 465	1 985 727
ACTIF CIRCULANT STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	274 972	BM	274 972
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP	1 564 287	BQ	1 564 287
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	50 464	BW	50 464
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	10 227 884	BY 582 516	9 645 368
	Autres créances (3)	BZ	517 780	CA	517 780
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	2 633 147	CG	2 633 147
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	183 583	CI	183 583
	TOTAL (III)	CJ	15 452 117	CK 582 516	14 869 601
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	18 205 310	1A 1 349 982	16 855 328

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE
10 JUIL. 2019
DEPOT N° 24041

Copie conforme

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 5 700 | (3) Part à plus d'un an : CR 683 605

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** N° 2051-SD2019

Désignation de l'entreprise CESA

Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 236 400)	DA	236 400
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	670 301
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	23 640
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 087
	Report à nouveau	DH	2 415 622
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 089 309
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	4 436 359
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	5 952
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 212 949
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	174 619
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	6 525 878
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 923 331
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	38 269
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	537 971
	TOTAL (IV)	EC	12 418 968
	Ecarts de conversion passif *	ED	
	(V)	EE	16 855 328
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	12 244 413
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	5 952

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© Sage

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

N° 2052-SD2019

Désignation de l'entreprise : CESA

Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	33 988 218	FH		FI	33 988 218	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	33 988 218	FK		FL	33 988 218	
	Production stockée*					FM	86 261	
	Production immobilisée*					FN	95 267	
	Subventions d'exploitation					FO	4 528	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	141 591	
	Autres produits (1) (11)					FQ	280	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	34 316 145	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	9 926 175	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	41 115	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	12 517 536	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	530 964	
	Salaires et traitements*					FY	5 905 892	
	Charges sociales (10)					FZ	3 501 872	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	66 036	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	2 452	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	131	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	32 492 173	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 823 971	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	15	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	4 852	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	4 867	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	897	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	897	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	3 969	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 827 940	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© Sage

N° 2053-SD2019

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise CESA — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	13 261
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	4 586
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	24 479
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	42 326
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	53 498
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	17 857
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	93 430
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	164 785
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(122 459)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	218 941
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	397 231
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	34 363 337
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	33 274 027
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 089 309
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *	HP	9 203
	- Crédit - bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	141 591
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PENALITES SUR MARCHE	12 041	
AMENDES	2 646	
CHARGES EXCPETIONNELLES DIVERSES	38 811	
VNC	17 857	
PRODUITS CESSION IMMOS		4 586

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Produits antérieurs
PROVISION CREANCES DOUTEUSES	93 430	
REGUL FOURNISSEURS + 5 ANS		2 528
REPRISE PROVISION SUR EXERCICE ANTERIEURE		24 479

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

© Sage

ETAT LIBRE

CESA

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Tenue de compte : EURO

ANNEXE AU BILAN ARRETE AU 31/12/2018

(Code du commerce-article 9 et 11- Décret n°83-1020 du 29 novembre 1983- article 7/21/24 début/24-1°/24-2° et 24-3°)

Au bilan avant répartition de l'exercice clos au 31/12/2018 dont le total est de 16 855 328 Euros et du compte de résultat de l'exercice sous forme de liste, dont le total des produits est de 34 363 337 Euros et dégageant un bénéfice de 1 089 309 Euros.

Cet exercice a une durée de 12 mois

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président le 25 mars 2019.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Les immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables, ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif
- Les immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement de celles-ci.

- Engagements hors bilan-Indemnités de fin de carrière :

 Les ouvriers qui relèvent de la convention du BTP sont exclus du calcul.

 Les engagements à cinq ans ou plus sont couverts par un contrat d'assurance spécifique conclu par la maison mère CESACAP pour l'ensemble des sociétés du groupe.

 Len engagements à plus de cinq ans ne sont pas couverts, le groupe estimant que la probabilité de présence des effectifs concernés est très faible au-delà de cinq ans.

- Filiales et participations : néant
 Suite à l'absorption de la société CARRERA par CESACAP (transmission universelle du patrimoine avec effet comptable au 11/10/2016), la société filiale DELETRE est détenue à 100% par CESACAP.
 Jusqu'à l'exercice clos le 31/12/2014 inclus, CARRERA était la société tête de groupe d'intégration fiscale composé des sociétés CARRERA, CESA, PERRIN B, Etablissement DELETRE, Entreprise MEUSNIER, et CESA INFORMATIQUE SYSTEME.
 Depuis l'exercice ouvert le 01/01/2015, ces sociétés sont fiscalement intégrées dans CESACAP.
 Depuis l'exercice ouvert le 01/01/2015 CESACAP consolide les comptes du nouveau groupe constitué des sociétés : CESACAP, CARRERA, CESA, PERRIN B, Entreprise Meusnier, Etablissement DELETRE.

- Faits significatifs de l'exercice : NEANT

- CICE
 Le CICE 2018 a permis d'obtenir une somme de 233 426 Euros permettant de maintenir le niveau d'emploi.

ETAT LIBRE

CESA

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Tenue de compte : EURO

INFORMATIONS SUR LES MONTANTS INTRA-GROUPE EN KEuros

- CLIENTS	
- FOURNISSEURS	23
- C/C ACTIF	(45)
- C/C PASSIF	10
	(2212)
TOTAL DES CREANCES ET DES DETTES (net)	(2224)

- CA	
- MANAGEMENT FEES	7
- AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	(1118)
- IMPOTS ET TAXES	(52)
- INTERETS C/C NET	
- TRANSFERT DE CHARGES	20
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES (net)	(1143)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historique.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Reconnaissance du chiffre d'affaires et de la production

La société comptabilise le chiffre d'affaires et la production selon la méthode de l'avancement. A la clôture de chaque exercice, la direction réalise une revue des affaires en cours qui a pour objectif de calculer, affaire par affaire, l'écart éventuel entre le montant cumulé des factures déjà émises, enregistrées en comptabilité et adressées au client, et le montant cumulé des travaux réalisés évalués en prix de vente :

- lorsque le montant cumulé des factures déjà émises et adressées au client est inférieur au montant cumulé des travaux réalisés évalués en prix de vente, l'écart est comptabilisé à l'actif du bilan en travaux en cours ou en factures à émettre ;
- lorsque le montant cumulé des factures déjà émises et adressées au client est supérieur au montant cumulé des travaux réalisés évalués en prix de vente, l'écart est comptabilisé au passif du bilan en produits constatés d'avance.

b) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées pour leur coût d'achat. Les immobilisations amortissables sont amorties de manière linéaire selon leur durée de vie économique. Le cas échéant, les immobilisations non amortissables ont l'objet d'une provision pour dépréciation à hauteur de la différence négative entre leur valeur de réalisation et leur valeur nette comptable.

c) Stocks (hors travaux en cours)

Les stocks en magasin ou sur chantiers (matériels et fournitures non encore mis en œuvre) dont valorisés au coût d'achat. Le ces échéant, ils font l'objet d'une provision pour dépréciation à hauteur de la différence négative en entre leur valeur de réalisation et leur valeur nette comptable.

d) Créances clients (hors factures à émettre)

Les créances clients sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Lorsque la valeur de réalisation des créances clients, évaluée ay moment de l'arrêté des comptes annuels, est inférieur à leur valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est enregistrée à la hauteur de la différence négative nette leur valeur de réalisation et leur valeur nette comptable.

(Code du commerce-article 9 et 11- Décret n°83-1020 du 29 novembre 1983- article 7/21/24 début/24-1°/24-2° et 24-3°)

..obilisations

CESA

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	1 711 863		9 702
TOTAL immobilisations incorporelles :	**1 711 863**		**9 702**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	143 757		5 758
Installations générales, agencements et divers	335 401		95 267
Matériel de transport	58 161		22 841
Matériel de bureau, informatique et mobilier	322 284		25 029
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	**859 603**		**148 895**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	1 000		
Prêts et autres immobilisations financières	85 125		176 828
TOTAL immobilisations financières :	**86 125**		**176 828**
TOTAL GÉNÉRAL	**2 657 591**		**335 426**

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établ. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			1 721 565	
TOTAL immobilisations incorporelles :			**1 721 565**	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers			149 515	
Matériel de transport		108 513	322 154	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		13 896	67 107	
Emballages récupérables et divers			347 314	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		**122 409**	**886 089**	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			1 000	
Prêts et autres immo. financières		117 415	144 538	
TOTAL immobilisations financières :		**117 415**	**145 538**	
TOTAL GÉNÉRAL		**239 824**	**2 753 193**	

© Sage

...ortissements

CESA

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Tenue de compte EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Montant début exercice**	**Augmentations dotations**	**Diminutions reprises**	**Montant fin exercice**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	250 198	7 786		257 984
TOTAL immobilisations incorporelles :	**250 198**	**7 786**		**257 984**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	127 287	6 235		133 522
Inst. générales, agencements et divers	101 676	25 043	90 656	36 062
Matériel de transport	50 362	6 635	13 896	43 101
Mat. de bureau, informatique et mobil.	276 460	20 337		296 797
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	**555 785**	**58 250**	**104 552**	**509 482**
TOTAL GÉNÉRAL	**805 983**	**66 036**	**104 552**	**767 465**

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Amortissements linéaires**	**Amortissements dégressifs**	**Amortissements exceptionnels**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

© Sage

·ısions Inscrites au Bilan

CESA

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	511 113	95 883	24 479	582 516
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	**511 113**	**95 883**	**24 479**	**582 516**
TOTAL GÉNÉRAL	**511 113**	**95 883**	**24 479**	**582 516**

© Sage

.. des Échéances des Créances et Dettes

CESA

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Tenue de compte EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	5 700	5 700	
	138 838		138 838
TOTAL de l'actif immobilisé :	**144 538**	**5 700**	**138 838**
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	683 605		683 605
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie	9 544 279	9 544 279	
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 044	8 044	
État - Impôts sur les bénéfices	13 998	13 998	
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	322 339	322 339	
État - Divers	4 128	4 128	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	10 000	10 000	
	159 272	159 272	
TOTAL de l'actif circulant :	**10 745 664**	**10 062 060**	**683 605**
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	183 583	183 583	
TOTAL GÉNÉRAL	**11 073 785**	**10 251 342**	**822 443**

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	5 952	5 952		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	6 525 878	6 525 878		
Personnel et comptes rattachés	316 968	316 968		
Sécurité sociale et autres organismes	911 584	911 584		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	1 694 647	1 694 647		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	196	196		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	2 212 949	2 212 949		
Autres dettes	38 269	38 269		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	537 971	537 971		
TOTAL GÉNÉRAL	**12 244 413**	**12 244 413**		

© Sage

...ges à Payer

CESA

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Tenue de compte EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 014 734
Dettes fiscales et sociales	208 230
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	5 952
Autres dettes	25 832
TOTAL	**1 254 747**

© Sage

arges et Produits Constatés d'Avance

CESA

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	183 583	537 971
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	**183 583**	**537 971**

© Sage

uits à Recevoir

CESA

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Tenue de compte EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel	
Organismes sociaux	108 510
État	
Divers, produits à recevoir	8 798
Autres créances	4 128
Valeurs Mobilières de Placement	159 272
Disponibilités	
TOTAL	**280 708**

© Sage

RUBRIQUES	Terrains	Constructions	Installations matériel outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				536 324	536 324
Amortissements :					
- cumuls exercices antérieurs				230 455	230 455
- dotations de l'exercice				137 347	137 347
TOTAL				**168 522**	**168 522**
REDEVANCES PAYÉES :					
- cumuls exercices antérieurs				233 195	233 195
- dotations de l'exercice				129 152	129 152
TOTAL				**362 347**	**362 347**
REDEV. RESTANT À PAYER :					
- à un an au plus				113 400	113 400
- à plus d'un an et cinq ans au plus				79 418	79 418
- à plus de cinq ans					
TOTAL				**192 818**	**192 818**
VALEUR RÉSIDUELLE					
- à un an au plus				1 341	1 341
- à plus d'un an et cinq ans au plus				2 589	2 589
- à plus de cinq ans					
TOTAL				**3 930**	**3 930**
Mont. pris en charge dans l'exercice					

Rappel : Redevance de crédit bail	129 152

© Sage

gements Financiers

CESA

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Tenue de compte EURO

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	4 133 042
Autres engagements donnés :	
TOTAL	**4 133 042**

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	
TOTAL	

© Sage

Composition du Capital Social

CESA

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Tenue de compte EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	3940	60
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	3940	60

© Sage

OLIVIER VALAT

DIPLÔMÉ DE L'INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE PARIS
EXPERT COMPTABLE INSCRIT AU TABLEAU DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT À LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE LYON

Cesa
SAS au capital de 236'400 euros
37, route de Vaugirard - 92190 Meudon
347 479 669 RCS Nanterre

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2018

À l'associé unique

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'associé unique, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société Cesa relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils sont joints au présent rapport.
Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Cesa à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.
Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Provision pour dépréciation des créances clients

Risque identifié - Au 31 décembre 2018, la valeur nette des créances clients (hors factures à émettre) est de K€9'537 au regard d'un total bilan de K€16'855. J'ai considéré que la valeur nette des créances clients est un point-clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les comptes annuels de la société, et parce que la détermination de leur valeur de réalisation nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations.

Ma réponse - Comme il est indiqué dans l'annexe des comptes annuels, lorsque la valeur de réalisation des créances clients, évaluée au moment de l'arrêté des comptes annuels, est inférieure à leur valeur

7, PLACE BELLECOUR - 69002 LYON – FRANCE
TÉL. : 06 03 10 57 69 – EMAIL : olivier.valat@orange.fr

nette comptable, une provision pour dépréciation est enregistrée à hauteur de la différence négative entre leur valeur de réalisation et leur valeur nette comptable.
Dans ce cadre, j'ai examiné les modalités de mise en œuvre de l'évaluation des créances clients, et j'ai apprécié le caractère raisonnable des hypothèses, estimations et appréciations retenues, en effectuant notamment une revue des règlements clients reçus en période subséquente.

Évaluation des travaux en cours

Risque identifié - Au 31 décembre 2018, la valeur des travaux en cours est de K€1'564 au regard d'un total bilan de K€16'855. J'ai considéré que la valeur des travaux en cours est un point-clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les comptes annuels de la société, et parce que la détermination de leur valeur de réalisation nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations.

Ma réponse - Comme il est indiqué dans l'annexe des comptes annuels, la société comptabilise le chiffre d'affaires et la production selon la méthode de l'avancement. À la clôture de chaque exercice, la direction réalise une revue des affaires en cours qui a pour objectif de calculer, affaire par affaire, l'écart éventuel entre le montant cumulé des factures déjà émises, enregistrées en comptabilité et adressées au client, et le montant cumulé des travaux réalisés évalués en prix de vente :
- lorsque le montant cumulé des factures déjà émises et adressées au client est inférieur au montant cumulé des travaux réalisés évalués en prix de vente, l'écart est comptabilisé à l'actif du bilan en travaux en cours ou en factures à émettre ;
- lorsque le montant cumulé des factures déjà émises et adressées au client est supérieur au montant cumulé des travaux réalisés évalués en prix de vente, l'écart est comptabilisé au passif du bilan en produits constatés d'avance.
Dans ce cadre, j'ai examiné les modalités de mise en œuvre de l'évaluation des travaux en cours, et j'ai apprécié le caractère raisonnable des hypothèses, estimations et appréciations retenues.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.
Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.
En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.
Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.
Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies signifi-

catives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

— il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

— il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

— il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

— il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

— il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 25 mars 2019

Olivier Valat

Bilan Actif

ESA

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	266 340	257 984	8 356	6 440
Fonds commercial	1 443 030		1 443 030	1 443 030
Autres immobilisations incorporelles	12 196		12 196	12 196
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	**1 721 565**	**257 984**	**1 463 582**	**1 461 665**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	149 515	133 522	15 993	16 740
Autres immobilisations corporelles	736 574	375 960	360 614	287 349
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**886 089**	**509 482**	**376 607**	**303 818**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	1 000		1 000	1 000
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 700		5 700	1 850
TOTAL immobilisations financières :	138 838		138 838	83 275
	145 538		**145 538**	**86 125**
ACTIF IMMOBILISÉ	**2 753 192**	**767 465**	**1 985 727**	**1 851 608**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	274 972		274 972	316 086
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services	1 564 287		1 564 287	1 478 026
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	**1 839 259**		**1 839 259**	**1 794 113**
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	50 464		50 464	
Créances clients et comptes rattachés	10 227 884	582 516	9 645 368	9 558 497
Autres créances	517 780		517 780	780 590
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**10 796 128**	**582 516**	**10 213 612**	**10 339 088**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Charges constatées d'avance	2 633 147		2 633 147	2 343 414
	183 583		183 583	158 004
TOTAL disponibilités et divers :	**2 816 730**		**2 816 730**	**2 501 417**
ACTIF CIRCULANT	**15 452 117**	**582 516**	**14 869 601**	**14 634 617**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	**18 205 310**	**1 349 982**	**16 855 328**	**16 486 226**

Ian Passif

SA

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES			Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	236 400	236 400	236 400
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			670 301	670 301
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale			23 640	23 640
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves			1 087	1 087
Report à nouveau			2 415 622	2 415 622
Résultat de l'exercice			1 089 309	1 109 961
	TOTAL situation nette :		**4 436 359**	**4 457 011**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
CAPITAUX PROPRES			**4 436 359**	**4 457 011**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			5 952	4 954
Emprunts et dettes financières divers			2 212 949	2 422 695
	TOTAL dettes financières :		**2 218 901**	**2 427 649**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS			174 619	43 417
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			6 525 878	6 422 580
Dettes fiscales et sociales			2 923 331	2 562 983
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			38 269	67 013
	TOTAL dettes diverses :		**9 487 478**	**9 052 576**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			537 971	505 573
DETTES			**12 418 968**	**12 029 215**
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GÉNÉRAL			**16 855 328**	**16 486 226**

›mpte de Résultat (Première Partie)

ɜA

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	33 988 218		33 988 218	30 978 360
Chiffres d'affaires nets	**33 988 218**		**33 988 218**	**30 978 360**
Production stockée			86 261	709 066
Production immobilisée			95 267	95 266
Subventions d'exploitation			4 528	8 547
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			141 591	161 008
Autres produits			280	113
PRODUITS D'EXPLOITATION			**34 316 145**	**31 952 360**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				55
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			9 926 175	9 677 590
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			41 115	(45 328)
Autres achats et charges externes			12 517 536	10 987 704
TOTAL charges externes :			**22 484 826**	**20 620 021**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			530 964	423 250
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			5 905 892	5 546 479
Charges sociales			3 501 872	3 200 623
TOTAL charges de personnel :			**9 407 764**	**8 747 103**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			66 036	64 839
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			2 452	1 010
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			**68 488**	**65 849**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			131	237
CHARGES D'EXPLOITATION			**32 492 173**	**29 856 460**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**1 823 971**	**2 095 900**

mpte de Résultat (Seconde Partie)

A

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**1 823 971**	**2 095 900**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	15	16
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	4 852	1 919
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	4 867	**1 935**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	897	480
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	897	**480**
RÉSULTAT FINANCIER	**3 969**	**1 454**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**1 827 940**	**2 097 354**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	13 261	115 308
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 586	7 243
Reprises sur provisions et transferts de charges	24 479	
	42 326	**122 552**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	53 498	114 725
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	17 857	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	93 430	110 685
	164 785	**225 410**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**(122 459)**	**(102 858)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	218 941	267 383
Impôts sur les bénéfices	397 231	617 152
TOTAL DES PRODUITS	**34 363 337**	**32 076 847**
TOTAL DES CHARGES	**33 274 027**	**30 966 886**
BÉNÉFICE OU PERTE	**1 089 309**	**1 109 961**

Annexe

ETAT LIBRE

CESA

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Tenue de compte : EURO

ANNEXE AU BILAN ARRETE AU 31/12/2018

(Code du commerce-article 9 et 11- Décret n°83-1020 du 29 novembre 1983- article 7/21/24 début/24-1°/24-2° et 24-3°)

Au bilan avant répartition de l'exercice clos au 31/12/2018 dont le total est de 16 855 328 Euros et du compte de résultat de l'exercice sous forme de liste, dont le total des produits est de 34 363 337 Euros et dégageant un bénéfice de 1 089 309 Euros.

Cet exercice a une durée de 12 mois

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président le 25 mars 2019.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Les immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables, ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif
- Les immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement de celles-ci.
- Engagements hors bilan-Indemnités de fin de carrière :

 Les ouvriers qui relèvent de la convention du BTP sont exclus du calcul.

 Les engagements à cinq ans ou plus sont couverts par un contrat d'assurance spécifique conclu par la maison mère CESACAP pour l'ensemble des sociétés du groupe.

 Len engagements à plus de cinq ans ne sont pas couverts, le groupe estimant que la probabilité de présence des effectifs concernés est très faible au-delà de cinq ans.

- Filiales et participations : néant
 Suite à l'absorption de la société CARRERA par CESACAP (transmission universelle du patrimoine avec effet comptable au 11/10/2016), la société filiale DELETRE est détenue à 100% par CESACAP.
 Jusqu'à l'exercice clos le 31/12/2014 inclus, CARRERA était la société tête de groupe d'intégration fiscale composé des sociétés CARRERA, CESA, PERRIN B, Etablissement DELETRE, Entreprise MEUSNIER, et CESA INFORMATIQUE SYSTEME.
 Depuis l'exercice ouvert le 01/01/2015, ces sociétés sont fiscalement intégrées dans CESACAP.
 Depuis l'exercice ouvert le 01/01/2015 CESACAP consolide les comptes du nouveau groupe constitué des sociétés : CESACAP, CARRERA, CESA, PERRIN B, Entreprise Meusnier, Etablissement DELETRE.

- Faits significatifs de l'exercice : NEANT

- CICE
 Le CICE 2018 a permis d'obtenir une somme de 233 426 Euros permettant de maintenir le niveau d'emploi.

ETAT LIBRE

CESA

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Tenue de compte : EURO

INFORMATIONS SUR LES MONTANTS INTRA-GROUPE EN KEuros

- CLIENTS	23
- FOURNISSEURS	(45)
- C/C ACTIF	10
- C/C PASSIF	(2212)
TOTAL DES CREANCES ET DES DETTES (net)	(2224)

- CA	7
- MANAGEMENT FEES	(1118)
- AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	(52)
- IMPOTS ET TAXES	
- INTERETS C/C NET	
- TRANSFERT DE CHARGES	20
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES (net)	(1143)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historique.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Reconnaissance du chiffre d'affaires et de la production

La société comptabilise le chiffre d'affaires et la production selon la méthode de l'avancement. A la clôture de chaque exercice, la direction réalise une revue des affaires en cours qui a pour objectif de calculer, affaire par affaire, l'écart éventuel entre le montant cumulé des factures déjà émises, enregistrées en comptabilité et adressées au client, et le montant cumulé des travaux réalisés évalués en prix de vente :

- lorsque le montant cumulé des factures déjà émises et adressées au client est inférieur au montant cumulé des travaux réalisés évalués en prix de vente, l'écart est comptabilisé à l'actif du bilan en travaux en cours ou en factures à émettre ;
- lorsque le montant cumulé des factures déjà émises et adressées au client est supérieur au montant cumulé des travaux réalisés évalués en prix de vente, l'écart est comptabilisé au passif du bilan en produits constatés d'avance.

b) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées pour leur coût d'achat. Les immobilisations amortissables sont amorties de manière linéaire selon leur durée de vie économique. Le cas échéant, les immobilisations non amortissables ont l'objet d'une provision pour dépréciation à hauteur de la différence négative entre leur valeur de réalisation et leur valeur nette comptable.

c) Stocks (hors travaux en cours)

Les stocks en magasin ou sur chantiers (matériels et fournitures non encore mis en œuvre) dont valorisés au coût d'achat. Le ces échéant, ils font l'objet d'une provision pour dépréciation à hauteur de la différence négative en entre leur valeur de réalisation et leur valeur nette comptable.

d) Créances clients (hors factures à émettre)

Les créances clients sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Lorsque la valeur de réalisation des créances clients, évaluée ay moment de l'arrêté des comptes annuels, est inférieur à leur valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est enregistrée à la hauteur de la différence négative nette leur valeur de réalisation et leur valeur nette comptable.

(Code du commerce-article 9 et 11- Décret n°83-1020 du 29 novembre 1983- article 7/21/24 début/24-1°/24-2° et 24-3°)

mobilisations

SA

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	1 711 863		9 702
TOTAL immobilisations incorporelles :	**1 711 863**		**9 702**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	143 757		5 758
Installations générales, agencements et divers	335 401		95 267
Matériel de transport	58 161		22 841
Matériel de bureau, informatique et mobilier	322 284		25 029
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	**859 603**		**148 895**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	1 000		
Prêts et autres immobilisations financières	85 125		176 828
TOTAL immobilisations financières :	**86 125**		**176 828**
TOTAL GÉNÉRAL	**2 657 591**		**335 426**

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établ. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			1 721 565	
TOTAL immobilisations incorporelles :			**1 721 565**	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers			149 515	
Matériel de transport		108 513	322 154	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		13 896	67 107	
Emballages récupérables et divers			347 314	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		**122 409**	**886 089**	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			1 000	
Prêts et autres immo. financières		117 415	144 538	
TOTAL immobilisations financières :		**117 415**	**145 538**	
TOTAL GÉNÉRAL		**239 824**	**2 753 193**	

nortissements

SA

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Tenue de compte EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	250 198	7 786		257 984
TOTAL immobilisations incorporelles :	**250 198**	**7 786**		**257 984**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	127 287	6 235		133 522
Inst. générales, agencements et divers	101 676	25 043	90 656	36 062
Matériel de transport	50 362	6 635	13 896	43 101
Mat. de bureau, informatique et mobil.	276 460	20 337		296 797
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	**555 785**	**58 250**	**104 552**	**509 482**
TOTAL GÉNÉRAL	**805 983**	**66 036**	**104 552**	**767 465**

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

ovisions Inscrites au Bilan

SA

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients	511 113	95 883	24 479	582 516
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	**511 113**	**95 883**	**24 479**	**582 516**
TOTAL GÉNÉRAL	**511 113**	**95 883**	**24 479**	**582 516**

ıt des Échéances des Créances et Dettes

A

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Tenue de compte EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	5 700	5 700	
	138 838		138 838
TOTAL de l'actif immobilisé :	**144 538**	**5 700**	**138 838**
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	683 605		683 605
Autres créances clients	9 544 279	9 544 279	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	8 044	8 044	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 998	13 998	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	322 339	322 339	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	4 128	4 128	
État - Divers			
Groupe et associés	10 000	10 000	
Débiteurs divers	159 272	159 272	
TOTAL de l'actif circulant :	**10 745 664**	**10 062 060**	**683 605**
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	183 583	183 583	
TOTAL GÉNÉRAL	**11 073 785**	**10 251 342**	**822 443**

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	5 952	5 952		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	6 525 878	6 525 878		
Personnel et comptes rattachés	316 968	316 968		
Sécurité sociale et autres organismes	911 584	911 584		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	1 694 647	1 694 647		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	196	196		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	2 212 949	2 212 949		
Autres dettes	38 269	38 269		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	537 971	537 971		
TOTAL GÉNÉRAL	**12 244 413**	**12 244 413**		

ıarges à Payer

ɜA

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Tenue de compte EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 014 734
Dettes fiscales et sociales	208 230
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	5 952
Autres dettes	25 832
TOTAL	**1 254 747**

Charges et Produits Constatés d'Avance

SA

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	183 583	537 971
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	183 583	537 971

oduits à Recevoir

iA

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Tenue de compte EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel	108 510
Organismes sociaux	
État	8 798
Divers, produits à recevoir	4 128
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	159 272
Disponibilités	
TOTAL	**280 708**

édit-Bail

:A

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Terrains	Constructions	Installations matériel outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				536 324	536 324
Amortissements :					
- cumuls exercices antérieurs				230 455	230 455
- dotations de l'exercice				137 347	137 347
TOTAL				**168 522**	**168 522**
REDEVANCES PAYÉES :					
- cumuls exercices antérieurs				233 195	233 195
- dotations de l'exercice				129 152	129 152
TOTAL				**362 347**	**362 347**
REDEV. RESTANT À PAYER :					
- à un an au plus				113 400	113 400
- à plus d'un an et cinq ans au plus				79 418	79 418
- à plus de cinq ans					
TOTAL				**192 818**	**192 818**
VALEUR RÉSIDUELLE					
- à un an au plus				1 341	1 341
- à plus d'un an et cinq ans au plus				2 589	2 589
- à plus de cinq ans					
TOTAL				**3 930**	**3 930**
Mont. pris en charge dans l'exercice					

Rappel : Redevance de crédit bail	129 152

ıgagements Financiers

SA

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Tenue de compte EURO

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	4 133 042
Autres engagements donnés :	
TOTAL	4 133 042

ENGAGEMENTS REÇUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	
TOTAL	

ɔmposition du Capital Social

SA

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Tenue de compte EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	3940	60
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	3940	60

CESA

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 236 400 euros

Siège Social : 37 Route de Vaugirard
92190 MEUDON

347 479 669 RCS NANTERRE

RAPPORT DE GESTION DESTINE A L'ACTIONNAIRE UNIQUE EN VUE DE L'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Cher actionnaire,

Le soussigné, Dominique PASQUOTTI, en qualité de Président a, en exécution des prescriptions légales, réglementaires et statutaires, établi le présent rapport de gestion pour vous rendre compte de l'activité de votre société et des résultats de sa gestion durant l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2018, et pour soumettre à votre approbation les comptes et annexes dudit exercice, l'affectation des résultats et enfin les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de Commerce.

Le rapport qui vous est présenté a pour but de compléter les éléments comptables en votre possession afin de vous permettre de vous prononcer en toute connaissance de cause.

De plus, pendant la réunion, nous évoquerons toutes les questions que vous pouvez vous poser au sujet de cet exercice.

Seront abordés, au fil de ce rapport, les principaux points prévus par les dispositions législatives et réglementaires, sur lesquels toutes les informations doivent vous être données.

1 - SITUATION DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE

Au cours de cet exercice, notre société a réalisé un chiffre d'affaires net de 33 988 218 euros, contre 30 978 360 euros sur l'exercice précédent.

Nous vous rappelons que notre activité se développe dans le domaine de l'électricité générale.

En tenant compte du montant de la production stockée, des subventions d'exploitation, des reprises sur amortissements et provisions, et des transferts de charges, le total de nos produits d'exploitation s'établit à 34 316 145 euros, contre 31 952 360 euros sur l'exercice précédent.

Le poste "Achats de matières premières et autres approvisionnements" a atteint une somme de 9 926 175 euros, contre 9 677 590 euros sur l'exercice précédent.

La « Variation de stock » ressort à un montant positif de 41 115 euros contre une variation négative de 45 328 euros sur l'exercice précédent.

Le poste "Autres achats et charges externes" s'élève à 12 517 536 euros, contre 10 987 704 euros sur l'exercice précédent.

Les "impôts, taxes et versements assimilés" s'élèvent à 530 964 euros, contre 423 250 euros sur l'exercice précédent.

La masse salariale de l'exercice s'élève à 5 905 892 euros, contre 5 546 479 euros sur l'exercice précédent.

Le personnel de la société comprend en moyenne un total de 155 personnes.

Le poste "Charges sociales" s'élève à 3 501 872 euros, contre 3 200 623 euros sur l'exercice précédent.

Les "dotations aux amortissements » s'élèvent à 66 036 euros, contre 64 839 euros sur l'exercice précédent.

Les « dotations aux provisions sur actif circulant » s'élèvent à 2 452 euros, contre 1 010 euros sur l'exercice précédent.

Le poste « Autres charges » s'élève à 131 euros, contre 237 euros sur l'exercice précédent.

Le total de nos charges d'exploitation représente une somme de 32 492 173 euros, contre 29 856 460 euros sur l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation de l'exercice est un bénéfice de 1 823 971 euros, contre 2 095 900 euros sur l'exercice précédent.

Les produits financiers représentent une somme de 4 867 euros, contre 1 935 euros sur l'exercice précédent.

Les charges financières représentent une somme de 897 euros, contre 480 euros sur l'exercice précédent, dégageant ainsi un gain financier de 3 969 euros, contre un gain financier de 1 454 euros sur l'exercice précédent.

Nous avons comptabilisé des « produits exceptionnels » pour 42 326 euros, contre 122 552 euros sur l'exercice précédent, et des « charges exceptionnelles » pour 164 785 euros, contre 225 410 euros sur l'exercice précédent, soit une perte exceptionnelle de 122 459 euros, contre une perte exceptionnelle de 102 859 euros sur l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice est un bénéfice de 1 089 309 euros au 31 décembre 2018, contre 1 109 961 euros sur l'exercice précédent, après prise en compte de la participation des salariés pour un montant de 218 941 euros, contre 267 383 euros sur l'exercice précédent et un impôt sur les sociétés d'un montant de 397 231 euros, contre 617 152 euros sur l'exercice précédent.

Au cours de cet exercice clos le 31 décembre 2018, nous avons investi dans de nouvelles immobilisations corporelles et incorporelles pour un montant de 158 597 euros contre 277 407 euros au 31 décembre 2017.

Le stock de "matières premières, approvisionnements" s'élève à montant de 274 972 euros au 31 décembre 2018, contre 316 086 euros au 31 décembre 2017.

Les « en cours de production de services » s'élèvent à 1 564 287 euros au 31 décembre 2018, contre 1 478 026 euros au 31 décembre 2017.

Les "clients et comptes rattachés" s'élèvent à un montant net après dépréciation de 9 645 368 euros au 31 décembre 2018, contre 9 558 497 euros au 31 décembre 2017.

Les autres créances s'élèvent à 517 780 euros au 31 décembre 2018 (dont des avances en compte courant à différentes sociétés du groupe CESACAP pour un montant total de 10 000 euros, contre 780 590 euros au 31 décembre 2017.

Les "disponibilités" figurent au bilan pour 2 633 147 euros au 31 décembre 2018, contre 2 343 414 euros au 31 décembre 2017.

Des charges constatées d'avance sont comptabilisées pour 183 583 euros, contre 158 004 euros au 31 décembre 2017.

Nos relations avec les banques sont bonnes.

Les capitaux propres de notre société sont fortement positifs et sont d'un montant total de 4 436 359 euros au 31 décembre 2018, contre 4 457 011 euros au 31 décembre 2017.

Les "Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit" s'élèvent à 5 952 euros au 31 décembre 2018, contre 4 954 euros au 31 décembre 2017 (ils ne représentent que les frais de tenue de compte des banques du dernier trimestre).

Les dettes en compte courant s'élèvent à 2 212 949 euros au 31 décembre 2018, contre 2 422 695 euros au 31 décembre 2017.

Les avances et acomptes reçus sur commandes en cours s'élèvent à 174 619 euros au 31 décembre 2018, contre 43 417 euros au 31 décembre 2017.

Les "dettes fournisseurs et comptes rattachés" s'élèvent à 6 525 878 euros au 31 décembre 2018, contre 6 422 580 euros au 31 décembre 2017.

Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 2 923 331 euros au 31 décembre 2018, contre 2 562 983 euros au 31 décembre 2017.

Les autres dettes s'élèvent à 38 269 euros au 31 décembre 2018, contre 67 013 euros au 31 décembre 2017.

Des produits constatés d'avance sont comptabilisés pour 537 971 euros au 31 décembre 2018, contre 505 573 euros au 31 décembre 2017.

Courant Octobre 2018, la société a été victime d'un sinistre informatique. Les dépenses relatives à ce sinistre ont été comptabilisées en charges exceptionnelles.

2 - *INFORMATIONS CONCERNANT LES DETTES FOURNISSEURS*

En application des articles L.441-6-1 et D.441-4 modifié du Code de Commerce, nous vous communiquons ci-après les renseignements suivants au titre de l'exercice social clos le 31 décembre 2018, d'une durée de douze mois :

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

	Article D.441 I.-1° : Factures *reçues* non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D.441 I.-2° : Factures *émises* non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées												
Montant total des factures concernées h.t.		894 000	500		1 000	895 500		921 000	605 000	149 000	889 000	2 564 000
Pourcentage du montant total des achats h.t. de l'exercice		3.98%				3.99%						
Pourcentage du chiffre d'affaires h. t. de l'exercice								2.71%	1.78%	0.44%	2.62%	7.54%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures Exclues												
Montant total des factures exclues		281 200										
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)												

Délais de paiement de utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : (*préciser*) Délais légaux : 30 jours réception de la facture	Délais contractuels : (*préciser*) Délais légaux : 30 jours réception de la facture

3 - EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE

Le bon niveau du carnet de commandes au 31.12.2018 nous permet de penser que l'activité 2019 sera en progression conformément à nos prévisions.

4 - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE ET CELLE DE L'ETABLISSEMENT DE CE RAPPORT

Aucun évènement important n'est survenu entre le 31 décembre 2018 et la date de l'établissement du présent rapport.

5 - ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Notre société n'a engagé aucune dépense de recherche et de développement.

6 - PRESENTATION DE NOS COMPTES

Les comptes qui vous sont soumis ont été établis en conformité avec le Plan Comptable révisé et nos méthodes d'évaluation et de présentation de nos postes de bilan n'ont plus varié.

7 - ASPECTS JURIDIQUES

Il est rappelé que la délibération du 17 juillet 2007 a transformé notre société en société par actions simplifiée et a maintenu Monsieur Dominique PASQUOTTI au poste de Président de la société, pour une durée indéterminée.

Les Commissaires aux Comptes Titulaire et Suppléant ont été nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 7 février 2012 pour une durée de six exercices. Ils ont été renouvelés par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 juin 2017 pour une durée de six exercices qui viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et qui se réunira au plus tard le 26 juin 2023.

Monsieur Yannick ROUSSEL a été nommé Directeur Général par une délibération en date du 21 avril 2009.

Un deuxième Directeur Général, Monsieur Fabrice GATE, a été nommé pour une durée non limitée, par une délibération en date du 19 avril 2018.

Nous n'avons plus de procès (prud'hommes) en cours.

Le montant du capital social est fixé à la somme de 236 400 euros, divisé en trois mille neuf cent quarante (3 940) actions de soixante (60) euros chacune, numérotées de 1 à 3 940, souscrites et intégralement libérées en numéraire. Il est détenu à 100 % par la société CESACAP.

8 - *FRANCHISSEMENT DES SEUILS DE PARTICIPATION*

Aucune information particulière n'a été donnée quant à une prise de participation dans le capital de la société CESA d'une société ayant son siège sur le Territoire de la République représentant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié du capital d'une société ayant son siège sur le Territoire de la République, au cours de l'exercice dont les comptes sont analysés dans ce rapport.

Conformément aux dispositions de l'alinéa 2 de l'article L 233-6 du Code de Commerce, nous vous informons que nous n'avons aucune filiale et participation.

Conformément aux termes de l'article L 233-13 du Code de Commerce, et dans le cadre des informations relatives au contrôle direct ou indirect d'une société par une Société par Actions, nous vous informons que la société CESACAP détient 100% du capital de la société CESA.

L'activité de la société CESACAP consiste à prendre des participations dans des sociétés, à gérer et animer ces participations et à fournir des prestations de services aux entreprises.

9 – *PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL*

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de Commerce, il est indiqué ci-après l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice écoulé, soit le 31 décembre 2018 :

- par le personnel de la société : Néant,
- par le personnel des sociétés qui lui sont liées : Néant.

10 – *PLAN D'OPTION DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS*

Conformément aux dispositions des articles L.225-184 et R.222-144 du Code de Commerce, nous vous informons qu'il n'existe aucun plan d'option de souscription portant sur les actions de notre société.

11 - DEPENSES NON DEDUCTIBLES

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous avons l'obligation de soumettre à votre approbation le montant global des dépenses et charges somptuaires (article 39-4 du Code Général des Impôts) ainsi que le montant de l'impôt supporté à raison de ces dépenses.

Il est rappelé que les charges non déductibles visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts et reportées dans le tableau des réintégrations, se rapportent aux amortissements excédentaires et autres dépenses non déductibles, pour 93 464 euros. L'impôt sur les sociétés supporté à raison de ces charges non déductibles s'élève à 31 155 euros.

12 - AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018, soit 1 089 309 euros, à la distribution de dividendes à la société CESACAP.

Au titre des informations obligatoires, il est précisé que les dividendes distribués par la société au cours des trois précédents exercices, et ceux dont la distribution est proposée, sont les suivants :

Dividendes distribués au titre de l'exercice clos le	**Date de réunion de l'assemblée ou de la délibération ayant décidé la distribution**	**Montant total de la distribution**	**Distribution entrant dans le champ d'application de l'abattement (*)**	**Distribution exclue du droit à abattement**
31/12/2015 (durée de 12 mois)	28/06/2016	1 066 263 euros	1 066 263 euros	Néant
31/12/2016 (durée de 12 mois)	26/06/2017	645 874 euros	645 874 euros	Néant
31/12/2017 (durée de 12 mois)	26/06/2018	1 109 961 euros	1 109 961 euros	Néant
31/12/2018 (durée 12 mois)	16/04/2019	1 089 309 euros	1 089 309 euros	Néant

(*) Il est précisé que les distributions de dividendes entrant dans le champ d'application de l'abattement n'ouvrent droit à un abattement de 40 % qu'au profit des actionnaires personnes physiques résidant en France. La société CESACAP ne peut donc pas bénéficier de cet abattement de 40 %.

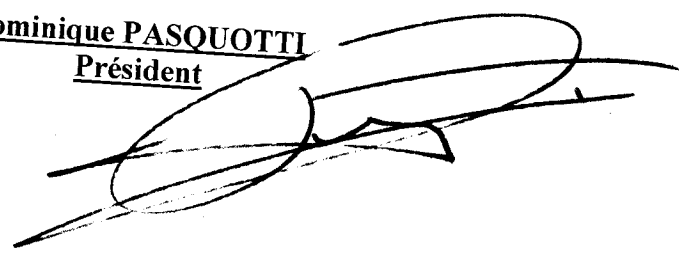
13 - CONVENTIONS REGLEMENTEES

Depuis la signature d'un contrat de bail daté de 2014, la société CESA était locataire de la SCI Bugati, détenue notamment par MM Dominique Pasquotti et Yannick Roussel, pour l'immeuble situé au 37 route de Vaugirard 92 190 Meudon.

Le 30 mars 2018, la SCI Bugati a cédé l'immeuble dont la société CESA est locataire au 37 route de Vaugirard 92 190 Meudon, ainsi que le contrat de bail, à la SCPI Buroboutic.

Nous sommes à votre disposition pour vous fournir tous autres éléments dont vous pourriez avoir besoin et vous invitons à émettre un vote favorable au texte des résolutions qui vous a été soumis.

Dominique PASQUOTTI
Président



CESA

Société par Actions Simplifiée
au capital de 236 400 euros

<u>Siège social</u> : 37 route de Vaugirard
92190 Meudon

347 479 669 RCS NANTERRE

AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018
ET DECISION PRISE PAR L'ACTIONNAIRE UNIQUE
EN DATE DU 16 AVRIL 2019

.....

<u>DEUXIEME DECISION</u>

L'actionnaire unique décide d'affecter le résultat du bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018, s'élevant à 1 089 309 euros, à la distribution de dividendes à la société CESACAP.

Au titre des informations obligatoires, il est précisé que les dividendes distribués par la société au cours des trois précédents exercices, et ceux dont la distribution est décidée, sont les suivants :

Dividendes distribués au titre de l'exercice clos le	**Date de réunion de l'assemblée ou de la délibération ayant décidé la distribution**	**Montant total de la distribution**	**Distribution entrant dans le champ d'application de l'abattement (*)**	**Distribution exclue du droit à abattement**
31/12/2015 (durée de 12 mois)	28/06/2016	1 066 263 euros	1 066 263 euros	Néant
31/12/2016 (durée de 12 mois)	26/06/2017	645 874 euros	645 874 euros	Néant
31/12/2017 (durée de 12 mois)	26/06/2018	1 109 961 euros	1 109 961 euros	Néant
31/12/2018 (durée 12 mois)	16/04/2019	1 089 309 euros	1 089 309 euros	Néant

(*) Il est précisé que les distributions de dividendes entrant dans le champ d'application de l'abattement n'ouvrent droit à un abattement de 40 % qu'au profit des actionnaires personnes physiques résidant en France. La société CESACAP ne peut donc pas bénéficier de cet abattement de 40 %.

.....

Certifié conforme
Dominique PASQUOTTI
Président

